

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 7..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 15 Novembre

DÉFICIT EN PRUSSE

Jadis, — c'était avant la guerre de 1870 et avant la reconstitution de l'empire germanique — le royaume de Prusse passait pour un État où le budget s'équilibrait chaque année sans grande difficulté. Alors on était économe dans le pays qui se glorifiait d'avoir donné naissance à Frédéric II et à Guillaume I. Il est vrai qu'à cette époque, on se recueillait en prévision de l'avenir et que l'on économisait avec la pensée de venger un jour la défaite d'Iéna. La Prusse a mis cinquante ans à préparer, cette revanche. On reconnaît bien dans cette ténacité et cette persévérance à tendre vers le but entrevu et convoité, le caractère allemand.

Aujourd'hui, les choses sont changées. La Prusse est devenue la dominatrice de l'Allemagne depuis la guerre de 1870; et la reconstitution de l'empire germanique s'est effectuée en sa faveur. C'est elle, en effet, qui avait préparé de longue main la guerre contre la France et qui avait entraîné à sa suite les autres États qui sont devenus en quelque sorte ses vassaux.

Sans doute, les souverains de ces principautés supportent avec peine la suzeraineté qui leur a été imposée par Guillaume I, aidé en cela par le prince de Bismarck; mais néanmoins, jusqu'à cette heure, ils n'ont osé rien tenter pour s'en débarrasser.

Eh bien ! qui le croirait ? La Prusse actuelle, la Prusse triomphante, chargée des lauriers de la victoire et des milliards de notre rançon, en est peut-être à regretter le temps passé, l'époque où elle n'était qu'un modeste royaume. Quand nous disons la Prusse, nous ne voulons parler, bien entendu, que de la population ouvrière, de celle qui paie de son argent et de ses sueurs les lourds impôts prélevés par le gouvernement; cette Prusse là trouve que la gloire coûte trop cher.

Il y a quelques jours, à l'ouverture du

landtag prussien le comte Eulenburg, a donné lecture du discours du trône de sa majesté Guillaume II, empereur d'Allemagne et roi de Prusse. La prose impériale eût peut-être passé inaperçue ou du moins elle n'aurait causé aucun émoi, si un malencontreux passage du factum n'avait révélé aux populations intéressées, que le budget prussien se soldait, pour l'exercice 1891-1892 par un déficit de 42 millions de marks, sans compter comme de raison les millions, ou plutôt les milliards de la dette.

La conséquence que le souverain prussien a tirée de la constatation de ce déficit de 42 millions de marks, c'est qu'il est urgent de se procurer ces 42 millions et que pour se les procurer, il est nécessaire d'augmenter les impôts, ou de recourir à un emprunt.

Comme il n'est guère possible d'augmenter les charges écrasantes qui pèsent sur les sujets de S. M. Guillaume II roi de Prusse, il a été décidé paraît-il, que l'on aurait recours à un emprunt.

Mais voici la difficulté. Où trouvera-t-on les fonds nécessaires pour couvrir l'emprunt ? La Prusse n'est pas riche et ce n'est ni l'Italie, ni l'Autriche qui sont en état de fournir cette somme. Le pays qui a eu l'honneur d'avoir pour premier ministre le signor Crispi, a assez à faire pour donner à son budget un équilibre fictif; et ce n'est pas la nouvelle Chambre qui songera à mettre un terme aux dépenses militaires imposées aux italiens par Guillaume II; elle est trop gouvernementale, trop gallophobe pour prendre une mesure de cette nature.

Quant à l'Autriche, elle n'a aucun intérêt, ce nous semble, à prêter son argent à ceux qui l'ont écrasée à Sadowa; elle en a d'ailleurs assez besoin pour elle-même.

Les Prussiens chercheront où bon leur semblera l'argent dont ils ont besoin; cela au fond nous intéresse peu. Ce que nous espérons, c'est que aucun de nos banquiers ne se mêlera de cette affaire et ne songera à soutirer l'argent de nos concitoyens pour l'envoyer à Berlin.

En effet, le chacal en eût montré à maint singe ou chien de boteleur du Pont-Neuf.

— Il devient de plus en plus fort, mon petit Israël. Son esprit est aussi avisé que celui de M. Chicot... A un signe de moi, il porte maintenant et rapporte tout ce que je lui désigne.

— Je serais curieux d'en être témoin, mignonne !

— Et je gage que ce chiffon de papier, que je prends sur mon étudiot, il le glissera dans une poche de vos grègues ou de votre pourpoint, avec une dextérité telle que vous ne vous en apercevrez même point.

— En vérité, vous piquez ma curiosité.

— Vous allez voir, Sire !

La marquise, s'étant assise à quelque distance, caressa un instant Israël; puis elle étendit derrière elle, sans affectation, sa main munie du papier.

L'adive happa aussitôt, le chiffon, et sur un simple coup d'œil de sa maîtresse, s'en alla, par un détour, en remuant gracieusement oreilles et queue, le porter vers le roi, pour le laisser tomber dans la poche béante, pratiquée à la basque de son pourpoint.

— Eh bien, Sire, qu'en dites-vous ? demanda Henriette.

— Mais c'est merveilleux, répondit le Béarnais en se déridant.

— N'est-ce pas ?... A d'autres, Israël ! Sautons pour le marquis !

Et la favorite continua le jeu, en faisant gambader de mille manières l'intelligent adive.

Bientôt Henri, complètement distrait de son humeur noire, rit aux éclats, oubliant Biron et

Nous avons assez donné malgré nous aux Prussiens, en 1870-71. Gardons notre monnaie pour nous et servons-nous en pour développer notre armement et nous mettre en état de repousser, s'il en était besoin, les attaques de quiconque voudrait porter atteinte à l'intégrité de notre territoire.

N'oublions pas que le gouvernement Allemand a résolu d'augmenter encore son effectif militaire, ce qui n'empêchera pas ses journaux de répéter que c'est la France qui menace la paix européenne; ce n'est donc pas le moment de laisser notre argent passer la frontière et de le prêter à la triple alliance pour qu'elle fabrique des fusils destinés à tuer nos soldats.

Il ne nous déplaît pas de voir les trois nations qui ont organisé contre nous la triple alliance se trouver aux prises avec des embarras financiers qui vont croissant chaque jour. Peut-être finiront-elles par comprendre qu'il est temps de s'arrêter dans cette voie et de mettre leur gouvernement respectif en mesure de changer de système et d'en finir une fois pour toutes avec ce qu'ils appellent « la paix armée » qui n'est pas autre chose que la ruine des peuples.

J. QUERCYTAÏN.

AU DAHOMEY

Les dernières nouvelles militaires reçues du général Dodds, par le ministère de la marine, remontent au 6 novembre.

Elles annoncent la prise de Kana; le général ajoutait qu'ayant eu à livrer deux combats par jour depuis le 2, il faisait reposer ses troupes.

On est convaincu, au ministère de la marine, que Behanzin aura profité de ce répit pour demander au général Dodds à entrer en pourparlers, avant que la chute de sa capitale, qui doit être effectuée à l'heure actuelle, ait rendu toute composition impossible.

* * *

La relève des troupes

Malgré les probabilités d'une très prochaine fin des hostilités, le ministre de la marine n'a pas cru devoir interrompre l'effet des mesures arrêtées d'avance pour assurer la relève des troupes

l'infortuné Marcel, qu'on conduisait dans la sombre prison, où le coupable trahéchal attendait son sort.

X

L'ÉCHAFAUD A LA BASTILLE

La nuit approche, le couvre-feu ne tardera pas à sonner.

Néanmoins, les rues sont encore pleines, dans tout le quartier qui s'étend de l'Hôtel-de-Ville à la porte Saint-Antoine. Des groupes animés se voient dans les carrefours, on cause avec force gestes devant les échoppes et dans les tavernes; on jure à travers les chants.

On remarque surtout, au milieu de cette foule, des gens de guerre, reîtres, lansquenets et carabins, soldats d'aventure dont Paris fourmillait à cette époque; mais il y a aussi les fauteurs ordinaires de tumulte, les écoliers, les laquais, les truands, et autres mauvais garçons. Enfin, les moines de toutes couleurs et diverses gens à allure suspecte ne font pas défaut.

D'où vient que ce soir-là il y avait encore tant de populaire et tant d'émotion dans ce quartier, où semble s'être donné rendez-vous tout ce qu'il y a de plus remuant dans la ville, la Cité et l'Université.

Voici un cabaret devant un bastion du rempart de la ville, en face d'un sombre et monstrueux bâtiment de pierre. Dans ce cabaret, un peu pouillés, c'est-à-dire de bas étage, allants et venants se heurtent et paraissent se communiquer des nouvelles.

En y pénétrant, nous saurons peut-être de quoi

européennes qui ont déjà fait toute la campagne, avant que le climat ait eu le temps de les éprouver dangereusement.

Il importe, en effet, que le général Dodds puisse toujours compter sur des effectifs complets, pour continuer ses opérations comme pour assurer la pacification du pays.

Une importante relève préparée depuis déjà quelque temps est tenue prête à s'embarquer éventuellement pour le Bénin. Déjà une compagnie de tirailleurs sénégalais a dû s'embarquer sur le *Brandon* pour Kotonou.

Ce n'est que la suite des précautions prises dès le début de la campagne pour permettre le rapatriement en temps utile des hommes fatigués et maintenir la colonne sur le même pied.

Ce mouvement de va-et-vient qui s'exécute depuis le commencement des opérations permet de n'exiger de nos troupes qu'un temps de séjour au Bénin relativement court et limité par les nécessités du climat.

On a déjà vu l'heureux effet du prompt renvoi en France des blessés et des malades ramenés par le *Mytho* et le *Thibet*, chez lesquels la traversée a suffi pour déterminer la convalescence.

C'est à ces prudentes mesures que nous devons de ne compter que 7 1/2 pour cent de malades sur nos effectifs au Bénin.

* * *

Le colonel du 2^e régiment du génie, en garnison à Montpellier, vient de recevoir l'ordre d'organiser pour le Dahomey un détachement de 15 hommes dont un sergent et 2 caporaux.

Ces hommes s'embarqueront le 18 novembre à Toulon.

* * *

Le *Figaro* assure que le général Dodds a, dès à présent, entre les mains, les conditions auxquelles il est autorisé à conclure la paix. Ces conditions seraient :

1^o L'abandon des points de la côte par les Dahoméens au profit de la France ;

2^o L'installation de résidents français à Abomey et à Kana, avec des garnisons françaises ;

3^o La construction des routes indiquées par les résidents ;

4^o L'abolition des coutumes dahoméennes, telles que les sacrifices humains.

* * *

Paris, 13 novembre.

On lit dans le *Temps* :

Il est impossible de savoir ce que compte faire le général Dodds, qui, on le sait, se borne toujours à rendre compte des résultats des combats qu'il a livrés. Il a toujours évité de tracer, même à larges traits, le programme des opéra-

il retourne.

Dans un coin, signalons un personnage dont l'attitude et le mutisme faisaient contraste avec ces gens de guerre et frocards.

Ce personnage, aux épaules carrées, était assis près d'une fenêtre. Il a les coudes sur la table, la tête toute entière dans ses larges mains. On ne lui voit point la figure.

Son broc et son gobelet sont vides devant lui, il n'y fait pas attention.

De temps en temps seulement, un gros soupir s'échappe des profondeurs de sa poitrine. Alors, sans détacher les mains de son visage, il lève les yeux, et, par la fenêtre, jette un regard désolé sur la sombre Bastille.

Un vieux reître se détache enfin du groupe du fond, s'approche vers le triste personnage et lui frappe sur l'épaule.

— Capitaine, dit ce reître, vous serez des nôtres, n'est-ce pas ?

— Ah ! der Teufel, bourdonne celui qu'on vient de distraire ainsi de sa douleur.

Mais il se contente de lever la tête un instant, puis la replonge aussitôt dans ses mains velues.

— Veuillez écouter au moins votre vieux compagnon de l'armée de Henri III, reprend le soldat.

— Gu'est-ce que du me veux, Harti-Cœur ? demanda cette fois le capitaine, mais sans changer de position.

— Hardi-Cœur, c'est bien mon nom de guerre : aussi vais-je le justifier demain.

— Eh pieu ! grève les beaux, due, évendre, et laisse-moi dranguille.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 96

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

DEUXIÈME PARTIE

Les grands conspirateurs

IX

ARRESTATIONS

Henriette d'Entragues triomphait.

Aussi, quand elle se revit seule avec le roi, eut-elle ses plus adorables sourires, ses regards les plus fascinés, ses paroles les plus tendres pour le retenir chez elle. Elle craignait, du reste, que Henri, livré à lui-même et revoyant son officier favori, ne revint sur l'ordre donné, et ne fit grâce.

Le Béarnais, accablé, se laissa faire et soupa avec sa perfide maîtresse.

Comme il avait de la peine pourtant, à secouer la tristesse que tant de trahisons avaient jeté dans son esprit, la marquise, après souper, appela Israël, son adive joueur.

Elle savait que les tours du savant animal, instruit par elle, faisaient souvent pâmer de rire son royal amant.

Enquêtes de police

Les commissaires de police ont été mandés à la préfecture de police. Ils ont reçu des instructions spéciales. On assure que de nombreux mandats en blanc ont été signés par M. Athalin. Des perquisitions auraient eu lieu la nuit dernière chez de nombreux anarchistes.

Les conducteurs des ponts-et-chaussées

Dimanche soir, à eu lieu au restaurant Vefour, sous la présidence de M. Viette, ministre des travaux publics, le sixième banquet annuel de la Société des conducteurs, contrôleurs et commis des ponts-et-chaussées et des mines.

C'était la première fois qu'un représentant du gouvernement honorait de sa présence la réunion des membres de la Société.

La table comprenait plus de deux cents convives; vingt-deux départements avaient envoyé des délégués.

Parmi les invités, on remarquait le chef du cabinet du Ministre des Travaux publics, M. Louis Hugues; MM. Metzger, directeur des chemins de fer, Gay, directeur du personnel, et Guillaud, directeur de la navigation et des mines; M. Lefebvre, sénateur; MM. Montaut, Lacroix, Moreau, Gallix, députés, etc., etc.

De nombreux toasts ont été prononcés par MM. Grillot, président de la Société; Jolibois et Lacroix, membres du comité; Montaut et Gallix, députés. Tous ont fait l'éloge du corps des conducteurs des ponts-et-chaussées et ont résumé leurs revendications dans les trois points suivants: Régularité des avancements, amélioration des traitements, définition plus nette des attributions de chaque agent.

M. Viette, ministre des travaux publics, a pris le dernier la parole. Il a déclaré qu'il avait pu constater les services que rendent les conducteurs à l'Etat et l'affection qu'ont pour eux les populations.

Les conducteurs ont conservé intacts les sentiments d'honneur et de discipline, de cette discipline qui est la sauvegarde de la dignité de tous, car elle domine tous les échelons de la hiérarchie administrative. Lorsqu'ils présentent des réclamations, ces réclamations sont formulées sous une forme tellement correcte qu'il est impossible de ne pas les examiner, avec impartialité et avec la plus grande bienveillance.

Presque toutes les améliorations qui ont été apportées ces temps derniers au sort des conducteurs sont dues à l'initiative des ingénieurs, et le Ministre est heureux de proclamer l'accord qui existe entre le personnel supérieur et le personnel secondaire des ponts-et-chaussées.

M. Viette a parlé ensuite de l'œuvre généreuse de la Mutualité fondée par la Société et il a promis d'appuyer une proposition dont le Parlement a été récemment saisi et qui réalise en partie les desiderata des conducteurs.

En terminant le ministre a bu à la prospérité de l'Association et à M. Carnot qui a montré au Ministre des travaux publics tant de sollicitude pour les conducteurs. Il a demandé enfin, comme citoyen des frontières, la permission de porter le toast que n'oublie jamais les populations de l'Est, le toast à cette conception idéale qui emplit tous les cœurs: A la Patrie Française!

De chaleureux applaudissements ont accueilli le discours du Ministre.

tant l'oreille, che grois que che bense à quelque chose... Ia, ia, ça beut lui faire avoir sa grâce, à mon bedit Marcel... Tame! service bur service... Ia, ia, Cros-Michel ne va pas tarder à venir, che lui tirai ça, il me gombrendra engore mieux gue che me gombrends... Dut de même, chèdre gondent de moi, ia, ia, pien gondent, gomme guand ch'avre bendu l'autre. Ah! mein Gott! ça ne m'arrive bas suvent.

Gargantua achevait à peine sa pensée que deux personnages arrivaient tout essouffés dans la taverne. La nuit s'était faite, et une lampe fumeuse éclairait seule la salle.

C'était le lansquenot à barbe fauve, Claude le Lorrain, et un religieux dominicain en robe blanche, avec le mantau et le capuchon noir, qui venaient de faire leur entrée.

A leur aspect, on s'écria:

— Voici des nouvelles!

— C'est pour demain, annonça le lansquenot.

— Pour demain!... Auriez-vous été à la Bastille avec le père Elysée?

— Non, répondit le père Elysée, le dominicain. Chargé d'assister le maréchal dans ses derniers moments, je n'ai pu moi-même m'y introduire encore... Mais, comme je descendais la rue Saint-Antoine, j'ai rencontré le Lorrain qui venait de la Grève.

(A suivre).

on ne pénètre dans l'immeuble que si l'on a réelement affaire aux locataires.

Chez les différents commerçants de la maison, les affaires ont repris leurs cours ordinaires. Les dégâts sont à peu près réparés. Il ne reste plus que quelques vitres à remettre.

Chez MM. Durcourt et Weill, la reprise du travail n'a pu avoir lieu. Ces messieurs attendent avec impatience les ordres de la préfecture de police pour le déblaiement de leurs magasins. Ils ne peuvent même pas se tenir dans la partie la moins endommagée de leurs bureaux, une odeur fort désagréable se dégageant des décombres amoncelés dans la pièce dont le plafond s'est effondré.

Secours aux victimes

Le président du conseil n'ayant pu, mercredi, se rendre chez Mme Garin, Mme Loubet, accompagnée par Mlle Loubet, est allée, vendredi, la visiter. Elle a apporté des consolations à la veuve de l'infortuné garçon de bureau de la compagnie des mines de Carmaux, et, après s'être entretenue longuement avec elle de sa malheureuse situation, elle lui a remis un premier secours.

L'administration des Grands Magasins du Louvre a fait remettre 1,000 fr. à M. Porée, commissaire du quartier du Palais-Royal, pour être répartis entre les veuves des victimes appartenant à l'administration de la préfecture de police: Mmes Pousset, Troutot et Réaux. M. Porée a rendu visite samedi matin aux veuves et leur a distribué cette somme.

Découverte d'engins

Vendredi, Mme Gérard, concierge de la maison portant le numéro 24 de la rue des Halles, a trouvé à la porte de sa loge une boîte cylindrique en fer blanc, hermétiquement soudée, qu'elle a supposé être un engin explosif. Au laboratoire municipal, où cette boîte, qui pèse 4 kilos, a été transportée, elle n'a pas encore été ouverte. M. Girard, procède cette fois avec quelque précaution: auparavant on ouvrirait ces engins comme on ferait pour une boîte à sardines; mais ce système est abandonné depuis la catastrophe de la rue des Bons-Enfants. M. Girard emploie des acides qui rongent l'enveloppe.

M. Isabelle, marinier, a trouvé vendredi soir, dans le canal Saint-Martin, une boîte carrée de trente centimètres environ, renfermant des bombes munies de mèche, des rouleaux d'une matière blanchâtre à un bout et noire à l'autre, et un paquet de pétards. Le tout a été déposé dans le poste de secours n° 1, installé au quai Jemmales, en attendant que M. Dresch, commissaire de police, le fasse transporter au laboratoire municipal.

Sur le couvercle de la boîte est collée une étiquette sur laquelle on lit l'inscription suivante: « Envoi de Van Bosch (Rogar, successeur, photographe, 5, boulevard des Capucines, à M. Pimon, directeur du Théâtre-Français, à Rouen. »

Au laboratoire municipal

M. Girard a trouvé des pièces de monnaie qui étaient dans les poches des victimes de la rue des Bons-Enfants. Les monnaies de billon ont été entamées profondément par les fragments de la bombe que la force de l'explosion a projetés; les pièces d'argent ont été perforées.

M. Girard a examiné le contenu de deux fioles saisies chez Victor Rabe, l'anarchiste allemand, et qu'on croyait contenir des liquides dangereux; or, il a reconnu que l'une de ces deux fioles renfermait de la colle de poisson et l'autre de l'huile dite antique pour la barbe et les cheveux.

4 1/2. Théoriquement, a-t-il dit, si les rentes 4 1/2, qui s'élevaient à 205,540,376 fr. au 1^{er} janvier 1892, pouvaient être convertis en 3 0/0 au pair, l'économie annuelle pour le budget serait de 101,846,649 fr. Cette somme d'intérêts correspondant en rentes 3 0/0, à un capital de près de 3,395 millions, la conversion opérée dans ces conditions équivaldrait à un amortissement de 3,395 millions sur le capital de notre dette perpétuelle.

Pratiquement, il faudra se contenter d'une économie sensiblement moins importante, car il y aura à tenir compte des avantages substantiels qui devront être offerts aux rentiers pour que la conversion ne repose pas sur des bases trop fragiles et qu'un accident imprévu ne place pas le Trésor en face d'énormes demandes de remboursement.

On commence à discuter les différents systèmes de conversion; les idées de l'administration des finances à ce sujet sont connues et se traduisent en fait dans la réduction de l'intérêt des dépôts à la Caisse d'épargne. Le taux d'intérêt de 3,75 0/0 sera réduit de 1/4 0/0 à partir de 1893, et pour les réductions ultérieures, on procédera par quart 0/0, avec préavis d'un an au moins.

C'est donc une diminution lente de l'intérêt, permettant aux rentiers de ne pas être trop brusquement troublés dans la jouissance de leur revenu. L'administration les prévient qu'ils ont à se mettre en quête d'un emploi plus fructueux de leurs épargnes, mais elle leur laisse du temps devant eux.

Très probablement le gouvernement s'inspirera des mêmes idées paternelles pour la conversion du 4 1/2 0/0, c'est-à-dire que l'on offrira aux rentiers actuels des titres nouveaux portant intérêt à 4 0/0 pendant quatre ans, 3 1/2, pendant les quatre années suivantes et enfin 3 0/0 d'intérêt. Ce serait ainsi une dette différée, mais avec arrérages décroissants.

Cette combinaison présente différents avantages: les 6 milliards de 4 1/2 convertis ne viennent pas peser immédiatement sur le marché du 3 0/0. La conversion est définitive en 3 0/0, puisque le titre nouveau serait créé immédiatement en ce type de rente; enfin les coupons d'intérêt supplémentaire de 1 0/0, puis de 1/2 0/0 donneraient aux capitalistes, petits et grands, 8 années pour aviser aux mesures à prendre en vue du nouvel état de choses, l'abaissement progressif du revenu des rentes.

L'anarchiste Rabe

L'anarchiste allemand Rabe ne cesse pas de protester contre son arrestation. Il reconnaît toutefois qu'il est anarchiste, mais anarchiste doctrinaire, répudiant la propagande par le fait. On n'a pas encore pu établir si parmi ses amis se trouve un Allemand répondant au signalement du jeune homme entrevu avenue de l'Opéra. Rabe, au dire de son patron et de son restaurateur, ne fréquentait personne.

La police a acquis la preuve que Rabe fabriquait de la fausse monnaie. C'est pour cela qu'il changeait fréquemment de domicile.

L'immeuble de la rue des Bons-Enfants

La rue des Bons-Enfants a repris son aspect paisible d'autrefois. L'émotion commence à se calmer, et c'est à peine si quelques passants s'arrêtent un instant devant la maison qui a sauté. Du reste, on ne peut rien voir du dehors. La porte cochère est tenue constamment fermée, et

prêt à un coup de main, mais à la condition qu'on le dirigera et qu'il n'aura absolument qu'à jouer d'estoc et de taille, sans avoir besoin de réfléchir.

— Pour délivrer les condamnés.

— Guand ? Où cela !

— Au moment de l'exécution, sur la place de Grève.

— Temain ? Est-ce temain ?

— On dit que c'est demain; mais ce n'est pas sûr encore. Nous attendons précisément des renseignements. Dans tous les cas, tenez-vous prêt, capitaine, et faites cause commune avec nous.

— Sur la place de Crève ! Pon !

— Nous serons nombreux, du reste.

— Oh ! fit l'intrépide casse-cou, ch'empêche, che fends, gu'gasse.

— Tous les gens de guerre présents à Paris en seront.

— Fonne et honnête gompagnie !

— Nous avons aussi avec nous, les écoliers, bacheliers de la Sorbonne, clercs de la Basoche, mariniers et garçons de rivière, gueux et mendians...

— Beuh ! ce n'est maillé qui vaille.

— Les vieux de la Ligue s'en mêlent, et capucins, carmes, jacobins, cordeliers y pousent.

— Bouah ! la filaine moinerie.

— C'est sur leurs efforts que nous comptons le plus pour amener le populaire, et nous profiterons de l'émotion, nous autres, gens de guerre, pour tomber en phalange serrée sur les gardes de la prévôté et autres, pour délivrer les condamnés.

tions éventuelles, sachant avec raison, que les événements peuvent contredire les prévisions les plus autorisées.

Dans un de ses derniers télégrammes, le général Dodds disait que ses troupes avaient le moral excellent, mais qu'elles commençaient à être fatiguées. Cette constatation concorde avec les opinions émises par les médecins militaires, le docteur Dujardin-Beaumez entre autres, qui estiment que les soldats européens ne peuvent pas rester plus de dix ou douze semaines en campagne sous le climat de Bénin.

Les troupes sont en colonne depuis deux mois, et depuis deux mois ne font que marcher et combattre. Après les opérations contre Abomey, elles auront bien mérité du repos.

Le ministre de la marine estime qu'après le retour à la côte de la colonne expéditionnaire, les contingents européens devront être rapatriés et remplacés par des troupes fraîches envoyées de France et avec lesquelles on pourra, si cela est nécessaire, effectuer les opérations militaires destinées à compléter la marche sur Abomey, telles par exemple que l'occupation de Wyddah et d'Allada.

INFORMATIONS

Madagascar

Après le Dahomey Madagascar.

On lit dans le *Moniteur de l'armée*:

Il paraît que, si l'expédition du Dahomey marche à merveille et que si la pacification du Tonkin, d'après les affirmations du gouvernement, suit son cours, il n'en est pas de même à Madagascar. Notre influence dans cette île est fortement compromise. Les Hovas sont décidés à nous anéantir complètement et même à nous expulser. On ajoute même, cela sous toutes réserves, que, d'après les derniers renseignements, une expédition est jugée indispensable dans le plus bref délai.

A la Chambre

M. Pontois demande l'abrogation des articles du code en vertu desquels les grands dignitaires de la Légion d'honneur sont soustraits à la juridiction ordinaire de la police correctionnelle et aux formes habituelles de l'instruction judiciaire.

La proposition de M. Pontois est adoptée à l'unanimité moins une voix.

La Chambre reprend la discussion sur le régime des Boissons.

A la fin de la séance, la suppression du privilège des bouillottes de cru est votée par 318 voix contre 211.

On assure que, contrairement aux bruits qui circulent depuis quelques jours, il n'a pas encore été décidé si des poursuites seront ou non exercées au sujet de l'affaire du Panama.

Le *Gaulois* assure que le rapport du procureur général concluant au classement de l'affaire du Panama, n'a pas encore été ratifié par M. Ricard.

L'alliance franco-russe

La *Gazette de Voss* tient de source autorisée que le traité franco-russe a été signé par l'intermédiaire du grand duc Wladimir.

La conversion du 4 1/2

M. Poincaré, dans son exposé général du budget, a fait allusion à la conversion de la rente

— Mais, capitaine, c'est demain, dit-on, qu'ils veulent exécuter le maréchal Biron.

— Gu'est-ce gue ça me fait à moi, ton maréchal Biron.

— Hé ! je sais bien que vous n'avez jamais servi ni sous son père, le grand maréchal, ni sous lui.

— Alors, qu'ils lui gubent la tête, ça m'édré égal.

— Mais ceux qu'ils nomment ses complices seront décapités avec lui, capitaine Gargantua.

— Hein ?... Ses gomplices !

— Oui. Et cet officier, dont vous me parliez ce matin, que vous aimiez tant, pour lequel, depuis un mois et demi, vous ne quittez pas cette taverne, le sera avec lui.

— Der Teufel ! hurla Gargantua en se levant tout d'une pièce. Che ne le veux bas, moi.

— Il en sera pourtant ainsi. Ne m'avez-vous pas dit qu'il avait été arrêté quelques jours après Biron.

— Ia, ia, lieber Gott !

— Eh bien ! c'est qu'il en est, comme le comte d'Anvergne, comme le baron de Lux, qu'on a été saisi à Dijon, comme le gentilhomme breton Montbarot, comme le baron de Fontanelle, tous impliqués dans la conspiration... Votre officier sera décapité avec le maréchal.

— Donner ound Hagel, s'exclama Gargantua, en saisissant son énorme épée à deux mains.

— A la bonne heure ! vous vous joindrez à nous.

— Avec mon schwert !... Mais bourgeois faire ? demand naïvement le reître allemand, toujours

OUTILLAGE POUR AMATEURS
 et INDUSTRIELS
 Fournitures pour le Découpage
 FABRIQUE de TOURS et SCIÉS-MÉCANIQUES
 Outils de toutes sortes - Boîtes d'outils
 TIERSOT, 204, rue des Gravilliers, 16, Paris
 Hors concours 1890
 Le Tarif-Album (200 pages, 600 grav.) franco contre 0.65.



Les anarchistes et l'armée

Paris, 13 novembre.

Plusieurs journaux annoncent que le départ des conscrits de Compiègne a été marqué par un regrettable incident. Au moment où les conscrits étaient placés sur deux rangs, par les sous-officiers et caporaux chargés de les conduire, l'un des jeunes gens, qui se montrait très bruyant et mettait le désordre parmi ses camarades, fut réprimandé par l'officier commandant le détachement. Au lieu d'obéir, le conscrit, furieux, sortit des rangs et se mit à crier : Vive l'anarchie ! A bas l'armée ! Puis se jeta sur l'officier, le renversa et l'aurait piétiné si on n'eût immédiatement arrêté le forcené qui fut conduit au poste.

Une grève de musiciens militaires

Un incident grave et probablement unique dans les annales militaires s'est produit dimanche, à Narbonne. La musique du 100^e de ligne devait donner un concert public à trois heures au kiosque.

Le *Brillant*, allegro, était le premier morceau inscrit au programme. A l'heure fixée, lorsque le chef Brouchier a levé sa baguette, deux exécutants seulement, le sous-chef et un gagiste sont partis, tous les autres instruments restant muets.

Le chef a cessé de battre la mesure pendant quelques secondes. Puis il a donné une seconde fois le signal du départ, mais les musiciens ont conservé le même mutisme. Alors, le chef s'est retiré, ordonnant au sous-chef de conduire les musiciens à la caserne. Puis, il est allé rendre compte de l'incident au colonel.

Les six plus anciens musiciens ont été mis en prison et tous les autres sont consignés à la caserne jusqu'à ce que l'enquête qui va se faire soit terminée.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Prescriptions hygiéniques

M. le Préfet du Lot vient de transmettre à la municipalité de Cahors le procès-verbal de la nouvelle délibération du conseil d'hygiène, en insistant sur la nécessité de faire appliquer immédiatement toutes les mesures recommandées, et notamment l'éloignement des pores de l'intérieur de la ville et la question des logements insalubres, conformément, d'ailleurs, aux prescriptions des lois des 19 janvier, 7 mars et 13 avril 1850.

Le préfet du Lot a, en outre, invité le président de la commission administrative de l'hospice à soumettre à la commission le vœu du conseil d'hygiène, relatif aux créations se rapportant à l'hospice, et à lui faire parvenir, dans le plus bref délai, les projets qu'il transmettra au ministre de l'intérieur, en les appuyant de son mieux.

Société agricole et industrielle du Lot

La Société agricole et industrielle du Lot s'est réunie, samedi soir, à 3 heures, sous la présidence de M. Andurand-Rolland.

Le président a donné lecture d'une lettre de la Société d'agriculture de France, relative à la convention franco-suisse. Cette lettre conclut à ce que ce traité ne soit pas conclu pour les raisons suivantes :

1^o La Chambre a adopté tout récemment un nouveau régime douanier ; il faut attendre que ce régime ait donné des résultats avant de songer à le modifier ;

2^o Par une clause du traité de Francfort, l'Allemagne doit toujours être traitée par la France comme la nation la plus favorisée. L'Allemagne pourrait donc bénéficier des avantages de la convention franco-suisse sans aucune compensation pour nous.

La Société agricole du Lot a adopté à l'unanimité le vœu qu'il ne soit pas donné suite à la convention franco-suisse.

La même société a adopté aussi à l'unanimité un vœu relatif au canal des Deux-Mers.

Chemin de fer de Limoges à Brive

Nous apprenons que les sénateurs de la Haute-Vienne prennent l'initiative d'une démarche collective de tous les représentants des départements intéressés, en vue du prompt achèvement et de la mise en exploitation de la ligne de Limoges à Brive.

Comme la question intéresse Cahors, nous tiendrons nos lecteurs au courant.

L'immigration des travailleurs dans les colonies

La commission du budget, sur la demande du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a augmenté de 20 fr. le crédit affecté à l'immigration des travailleurs dans les colonies. Ce crédit a été demandé pour assurer l'application de la circulaire de M. Jamais sur les mesures à prendre pour

faciliter et développer l'émigration des Français dans nos colonies.

Les premiers rapports demandés aux gouverneurs par cette circulaire parviendront bientôt au sous-secrétariat. Ces rapports doivent porter sur les divers emplois de la main-d'œuvre dans la colonie, le nombre des travailleurs qui pourraient y être occupés, les divers genres d'industrie ou de commerce qui pourraient y être créés ou développés, en un mot, sur les ressources et avantages de toute nature que les émigrants pourraient y rencontrer.

L'intention de l'administration des colonies est de créer, grâce à ces renseignements, un service complet de l'émigration, analogue à celui qui existe en Angleterre et dans d'autres pays.

Ces renseignements seront portés à la connaissance, non seulement de ceux qui en feront individuellement la demande, mais aussi des chambres de commerce, des sociétés de colonisation et de géographie, des syndicats professionnels, commerciaux, agricoles, et de toutes les associations intéressées à les connaître.

Lycée Gambetta

Sont admissibles à ce jour aux divers baccalauréats :

- Delom (sciences restreint).
- Andrieu (rétorique).
- Lafage id.
- Salgues de Génies id.

Sont reçus définitivement :

- Frézals (enseignement spécial).
- Aymard (sciences restreint).
- Bach (sciences complet).

- Dourdou id.
- Faure id.
- Poulverel id.

- Alazard Antoine (philosophie).
- Vialard (philosophie).

- Rivière (rétorique).
- Rabejac id.

- De Laroche id.
- Autefage id.

Les examens continuent.

Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral en date du 11 novembre, rendu sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie :

M. Vaysse, instituteur adjoint titulaire à Saint-Daunès (non installé), est maintenu à Montcuq sur sa demande et celle de la municipalité ; M. Naves, instituteur adjoint titulaire à Montcuq (non installé), est nommé instituteur adjoint à Martel ; M. Loubat, instituteur adjoint titulaire à Martel, est nommé instituteur titulaire à Saint-Daunès.

Les officiers en retraite

Le ministre de la guerre a décidé que les officiers en retraite pourront, à partir du 1^{er} janvier, se porter candidats aux postes suivants :

Commandant d'une école préparatoire ; comptable de dépôt de remonte ; major adjoint du génie ; trésorier, bibliothécaire à l'école de St-Cyr.

D'autre part, on annonce qu'en vertu d'un ordre expédié aux préfets maritimes, les retraités vont être admis dans les ateliers et bureaux des constructions navales en remplacement des agents spéciaux qui s'y trouvent détachés depuis plus de trente ans.

Ces retraités auront le titre d'écrivain technique auxiliaire.

Ils recevront une indemnité journalière, payée sur le salaire d'ouvriers, qui ne dépassera pas 1 fr. 50 au début, mais qui pourra être élevée à 2 fr. par avancements successifs.

Communication

Nous recevons la communication suivante :

Les membres du groupe socialiste le *Parti Ouvrier Cadurcien* repoussent toute communauté d'idées avec les auteurs du crime de la rue des Bons-Enfants, à Paris.

S'ils poursuivent la révolution sociale, ce n'est que par des moyens exclusivement démocratiques et humanitaires. Leur but est de donner à eux et aux autres un peu plus de bien-être, et non de faire des veuves et des orphelins.

Vive la République sociale !

Pour le groupe et par ordre, J. DUPAS, délégué.

Convocation

En raison de la séance du conseil municipal, le *Parti ouvrier cadurcien* se réunira jeudi soir, 17 novembre, à 7 heures 1/2.

Prière de se le communiquer.

Vente des immeubles de la rue Rousseau

Le 6 décembre 1892, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication à l'extinction des feux, de divers immeubles situés dans la rue Rousseau, appartenant à la commune, et devenus disponibles par suite des alignements adoptés.

La vente aura lieu en 8 lots, tels qu'ils sont portés au plan, sans garantie de contenance.

1^{er} lot, Parcelle située devant l'immeuble Mouldrouou... 40^m » 600 »

2 ^e lot, Parcelle située devant l'immeuble Griffouls, actuellement propriété Bouzerand.	7 ^m 50	112	50
3 ^e lot, Parcelle située devant l'immeuble Richard.	65	»	975 »
4 ^e lot, Parcelle située devant l'immeuble Vialard.	2	50	17 50
5 ^e lot, Parcelle située devant l'immeuble Prieur Marie.	4	10	28 70
6 ^e lot, Parcelle située devant l'immeuble Labro.	2	30	16 10
7 ^e lot, Parcelle située devant l'immeuble Ilbert Jean.	4	50	31 50
8 ^e lot, excédent des immeubles Couaillac et Didier.	52	»	780 »

Aussitôt l'adjudication approuvée, un délai de huit jours sera accordé aux preneurs pour verser, dans la caisse du Receveur municipal, le montant de leur acquisition, faute par eux d'avoir rempli cette condition, il serait procédé dans le délai réglementaire à une folle-enchère dont les frais resteraient en entier à leur charge.

Ne seront admis à cette adjudication que des personnes d'une capacité et d'une solvabilité reconnues.

Championnat de France (Tricycles fond)

1^{er} Cassignard, sur tricycle Clément pneumatique Dunlop ; 2^e Echalié ; 3^e Courbe ; 4^e Vasseur.

Cassignard a gagné avec facilité son troisième championnat de France cette année prouvant une fois de plus sa supériorité sur tous ses concurrents.

Course de 5 kil. bicyclette

1^{er} Cottureau, sur bicyclette Clément, pneumatique Dunlop ; 2^e Fiquet, id. ; 3^e Cheneau, id. Battant un lot de 17 coureurs.

Les extraits du casier judiciaire

Il n'est pas sans intérêt de faire savoir au public que le coût des extraits du casier judiciaire qui était de 3 fr. 65 a été ramené à 1 fr. 40, frais de poste compris.

C'est donc un mandat de pareille somme que devront joindre à leur demande les particuliers qui voudront se faire délivrer un extrait du casier judiciaire les concernant.

La demande doit être adressée à M. le procureur de la République, sur une feuille timbrée à 0,60, et la signature de l'intéressé doit être légalisée par le maire de sa commune.

Aux assises

A l'audience du 14 novembre de la Cour d'assises du Lot, présidée par M. Cieutat, a été jugé l'affaire Boussac, abus de confiance.

L'accusé Boussac, Jean-Louis-Gustave, âgé de 45 ans, caissier chez M. Course-Calméjane, négociant à Cahors, reconnu coupable de détournements, est condamné à 2 ans de prison, 100 fr. d'amende et aux dépens, et à la restitution à M. Course de la somme dont il était porteur au moment de son arrestation, qui provenait du vol commis au préjudice de ce négociant.

Arrestation

La police de Cahors a mis en état d'arrestation le nommé Endez, Louis, âgé de 40 ans, natif du département du Haut-Rhin, pour mendicité et vagabondage.

Cet individu a déjà subi plusieurs condamnations.

Coups de couteau

Hier soir, le domestique de M. Raphaël, père, voiturier à Cahors, revenait de Labastide-Murat avec quatre personnes dans sa voiture : les nommés Delmouly, domestique à Cahors, Ségaud, tailleur d'habits à Cahors, Meulet, de Salles commune de Cabrerets et un beau-frère de Meulet, cantonnier à Lamadeleine.

Arrivés entre Larroque-des-Arcs et Cahors, Meulet, surexcité par une discussion politique, sortit un couteau et en frappa à tort et à travers ses trois compagnons de route.

Tous furent plus ou moins atteints, heureusement les blessures ne paraissent pas très graves. M. Ségaud, le plus maltraité, a reçu sept coups de couteau.

Meulet, qui est un repris de justice dangereux, s'est sauvé sans être inquiété.

Au dernier moment on nous assure que Meulet vien d'être arrêté.

Retrouvée

Nous avons annoncé la disparition d'une jeune fille nommée Marie Pébeyre, âgée de 14 à 15 ans, qui avait quitté furtivement son maître, propriétaire à Baladou, canton de Martel.

Il paraît qu'en quittant son patron, elle s'était mise à mendier et était allée ainsi jusqu'à Crozes, près les Quatre-Routes, où une métayère de M. de Verninac, sénateur, l'a recueillie et lui a donné du travail. C'est là que l'ayant rencontrée, M. de Verninac l'a questionnée et a eu bientôt la certitude que c'était d'elle qu'il s'agissait. Il a immédiatement informé le parquet de Gourdon, qui va prendre les mesures nécessaires pour faire rendre cette jeune fille à son père.

Touzac

Le pont suspendu de Touzac sera livré à la libre circulation à partir du 20 novembre courant.

Prayssac

Le 10 courant, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison d'une propriétaire de Prayssac et lui ont enlevé une somme de 210 fr. en numéraire.

La gendarmerie de Puy-l'Evêque fait une enquête.

Concots

L'inauguration du bureau télégraphique de Concots a eu lieu aujourd'hui 15 novembre.

Figeac

Un cheval emballé, parcourait le quai Legendre. Malgré les courageuses tentatives de quelques particuliers, l'animal ne put être arrêté et faillit même écraser un petit enfant.

Le gendarme Fourmagnac, qui passait, se précipita à la bride du cheval et s'en rendit maître après avoir été un peu traîné.

Un inconnu a pénétré, pendant la nuit, dans l'écurie Malbert, limonadier à Figeac, place du Consulat, et a enlevé, dans le caisson de sa voiture, un fusil Lefauchaux à broche avec sûreté à la poignée, un carnier garni de cartouches et même le permis de chasse.

Nous espérons que l'auteur de ce vol ne tardera pas à être pincé.

Gendarme assassin

L'honorable corps de la gendarmerie est en proie à une vive émotion. Un de ses membres vient de se rendre coupable d'un assassinat à la gendarmerie de Podensac (Gironde).

Jeudi matin, vers 7 heures, le gendarme Lamarque venait de recevoir la notification de son chef de brigade, Fauchaux, que sa femme eût à cesser d'habiter la caserne. Cette mesure était prise à la suite des difficultés qui avaient souvent lieu entre la femme Lamarque et l'épouse du brigadier.

A la suite de cette notification, Lamarque, en proie à une vive irritation, monta dans sa chambre, saisit son revolver d'ordonnance et pénétra dans le domicile de son brigadier. Il déchargea son arme sur la femme Fauchaux qui, mortellement atteinte, expira sur le champ. Puis, retournant son arme contre le brigadier qui s'était précipité au secours de sa femme, il lui tira deux coups de revolver qui l'atteignirent dans les reins.

Au bruit des détonations, les autres gendarmes accoururent et parvinrent à désarmer le forcené et l'enfermèrent dans la chambre de sûreté.

Les blessures du brigadier Fauchaux sont très graves et mettent ses jours en danger.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 5 au 12 novembre 1892

Naissances
Molinié Germaine, avenue de la Gare, 10.
Layton Hugues, rue Nationale, 16.
Pécaut Henri, allée des Ormaux.
Balitrand Armand, rue de la Mairie, 8.
Bergues Jeanne, rue Fénélon, 2.

Mariages
Bayrou Auguste, cultivateur, et Bedné Antoinette, Pianacassagne Jean, employé, et Besombes Marie.

Décès
Besombes Pierre, 71 ans, rue de l'Université.
Mauque Jeanne, 51 ans, rue Labarre, 8.
Teyssédou François, 71 ans, rue Labarre, 10.
Lacombe Antoinette, rue St-Barthélemy, 11.
Vialatte Miou, 55 ans, rue Darnis, 6.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournée Albert Chartier
Mercredi 16 novembre

LES 28 JOURS DE CLAIRETTE

Opérette en 4 actes, musique de V. Roger
ON COMMENCERA PAR
3, RUE DE LA POMPE
Vaudeville en 1 acte de M. Antony Mars

PLANTS AMERICAINS

GREFFES, SOUDES et RACINES
PÉPINIÈRES: 1^o du Brucn (Gironde), 2^o de Loupiac (Garn);
3^o de Meyreuil, près d'Aix (Provence).
Le Catalogue vient de paraître dans le Journal
LA DÉPÊCHE, 12, Rue du Havre, Paris
Le Numéro est envoyé gratuitement sur demande.

A 66 ans !

Châteaufort-la-Forêt (Haute-Vienne), le 6 octobre 1891. — J'ai ordonné vos Pilules Suisses à une femme âgée de 66 ans, qui souffrait de gastralgie compliquée de constipation opiniâtre. Vos Pilules Suisses ont rendu la liberté au tube digestif, la malade souffre beaucoup moins depuis qu'elle en fait usage.

Docteur DUTEILLET.
A. M. Hertzog, ph^m, 28, r. de Grammont à Paris

BULLETIN FINANCIER

du 14 novembre 1892

Le marché n'est pas bon sur nos rentes. On donne comme motifs l'agitation parlementaire et les discussions qui ont lieu à propos du budget.

Au point de vue des affaires, il n'y a pas de mal à ce qu'on recule un peu. Cela doit redonner aux cours un peu d'élasticité. Les marchés étrangers sont fermes. A Londres, on commence aujourd'hui la liquidation de quinzaine. Les reports sont faciles.

Le 3 0/0 est à 99.45.

La faiblesse des rentes influe sur les sociétés de crédit. Le Crédit Foncier est à 1103.50. La Banque de Paris est moins bien tenue à 691.25. La Société Générale résiste bien.

Le Suez est lourd à 2623.75.
Au comptant, les Châlets de commodité s'avancent à 688.75.

Les négociations sont suivies sur l'obligation Ferranti à 228.75.

A part l'Italien qui se maintient fermement à 93.47 1/2. Les autres fonds étrangers sont moins en faveur. L'Extérieure recule à 63 1/16 sur un mauvais bilan de la Banque d'Espagne.

Les fonds ottomans varient peu. Constantinople vend, mais ici on absorbe facilement les offres.

MALADIES du CŒUR
HYDROPIQUES, ASTHMES, CATARRHES, etc.
Le **SIROP de Digitale de LABÉLONYE**
employé avec succès depuis plus de 40 ans
contre ces diverses Affections.
ANÉMIE, CHLOROSE, FAIBLESSE, etc.
Le plus Efficace des Ferrugineux
DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ
AU LACTATE DE FER
Approuvées par l'Académie de Médecine.
A Paris: Maison LABÉLONYE, 99, r. d'Aboukir et toutes Pharmacies.

ORFEVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC
CHRISTOFLE & C^{ie}
MANUFACTURES A PARIS ET A SAINT-DENIS
Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger
Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horl. bijoutier
Envoi franco du Catalogue

LA MARQUE DE FABRIQUE ci-contre

DEUX GRANDS PRIX à l'Exposition Universelle 1889

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 octobre 1892)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^e classe	OMNIBUS 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 ^h soir	9 ^h mat	8 ^h soir	11 35s.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 38	6 21	5 21	12 42	7 ^h 5 soir
	départ. 6 50	6 46	5 26	1 10	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 27	6 7	2 8	8 11
	départ. 7 53	7 30	6 10	2 14	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 21
	départ. 8 2	—	—	2 22	8 34
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 35	8 44
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 58
GOURDON.....	8 39	8 »	6 38	3 »	9 8
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 20
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 22	9 31
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 33	9 43
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 45	9 52
Espère.....	9 32	—	—	3 54	10 3 soir
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 19	4 5	10 30
	départ. 9 58	8 47	7 24	4 20	11 7 42
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 31	11 8 »
Cieurac.....	10 22	—	—	4 47	11 8 45
Lalbenque.....	10 29	—	—	4 56	11 9 28
Caussade.....	11 2	9 31	8 6	5 31	—
MONTAUBAN..	arrivée. 11 37	9 58	8 32	6 11	—
	départ. 12 2	10 23	8 40	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. 1 32s.	11 10s.	9 29	7 55	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^e classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25	—	6 ^h »	—	9 ^h 25	6 ^h 6
MONTAUBAN..	arrivée. 3 14	—	7 15	—	10 36	7 13
	départ. 3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Caussade.....	3 49	5 »	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 47	—	—	12 13	8 54
Cieurac.....	—	5 56	—	—	12 21	9 2
Sept-Ponts.....	—	6 8	—	—	12 33	9 14
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 16	8 46	—	12 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 5	—	9 30
Espère.....	—	6 45	—	6 20	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....	5 23	7 49	9 43	7 23	—	10 43
Nozac.....	—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 7	8 2	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 11	8 9	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37	10 55	9 17	—	12 27
	départ. 7 »	—	11 5	—	—	12 49
PARIS.....	arrivée. 4 37	—	10 24	—	—	11 38

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 30
Mercuès.....	6 54	1 47	6 53
Arrêt Douelle	6 58	1 51	7 7
Parnac.....	7 5	1 55	7 11
Luzsch.....	7 14	2 7	7 23
Castelfranc.....	7 24	2 11	7 35
Arr' Prayssac	7 27	2 14	7 38
Puy-l'Évêque.....	7 36	2 18	7 47
Duravel.....	7 43	2 25	7 54
Soturac-Touzac	7 51	2 33	8 2
Fumel.....	8 2	2 41	8 11
LIBOS. — A.	8 6	2 45	8 15
BORDEAUX..	8 51	3 11	8 45
PARIS. — Ar.	11 38	4 28	10 24

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	5 ^h 45	11 ^h 35	7 ^h 40
Expres.	7 40	—	—
BORDEAUX..	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 5
Fumel.....	8 53	3 57	9 11
Soturac-Touzac	8 57	4 1	9 21
Duravel.....	8 52	3 58	9 28
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 35
Arr' Prayssac	9 6	4 11	9 42
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 48
Luzsch.....	9 22	4 36	9 58
Parnac.....	9 31	4 46	10 6
Arrêt Douelle	9 35	4 50	10 11
Mercuès.....	9 41	4 57	10 16
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 40	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	11 51	5 32
Arcambal.....	8 4	12 5	5 42
Vers.....	8 12	12 17	5 50
Saint-Géry.....	8 20	12 25	5 57
Conduché.....	8 32	12 47	6 9
St-Cirq, halte.	8 38	12 56	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	1 10	6 24
Calvignac, hal.	8 55	1 19	6 31
Cajarc.....	9 8	1 40	6 44
Montrouba, hal.	9 18	1 54	6 54
Lamadolène.....	9 27	2 7	7 3
CAPDENAC. A.	9 51	2 40	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	[Omnibus]	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 ^h 23
Lamadolène.....	7 59	11 54	5 34
Toirac.....	8 10	12 9	5 46
Montrouba, hal.	8 18	12 21	5 54
Cajarc.....	8 30	12 39	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 53	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	1 8	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	1 19	6 33
Conduché.....	9 5	1 28	6 39
Saint-Géry.....	9 18	1 51	6 53
Vers.....	9 23	1 59	6 58
Arcambal.....	9 31	2 11	7 6
Cabessut, halte.	9 41	2 25	7 16
CAHORS. — A.	9 49	2 34	7 24

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.
Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

A VENDRE

MATÉRIEL DE BOULANGERIE

EN TRÈS BON ÉTAT

Facilités pour le paiement

S'adresser au Bureau du Journal

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages aux stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi, vient d'adopter de nouvelles mesures en vue de faciliter les voyages aux Pyrénées et sur les bords du Golfe de Gascogne.

1^o La durée de validité des billets d'aller et retour, individuels, de toutes classes, réduits de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes, sur les prix du Tarif général, vient d'être portée de 10 à 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

En outre, la durée de chacune des deux périodes de prolongation qui sont accordées aux voyageurs moyennant le paiement, pour chacune d'elles, de 10 0/0 de la valeur du billet, est portée de 5 à 10 jours.

2^o Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, de 1^{re} et de 2^e classes, dont la durée de validité est de 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, devraient anciennement comprendre au moins trois personnes.

Or, une réduction de 20 0/0 sur les prix du tarif général est accordée, actuellement, aux familles de deux personnes ayant à parcourir une distance d'au moins 500 kilomètres, aller et retour compris.

Ces divers billets sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins 4 jours à l'avance, pour les stations ci-après :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Az-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Coniza-Montazel, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefite-Nestales (Cauterets), Pau, Prades (Le Vernet et Molitg), St-Flour (Chaudesaigues), St-Girons, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, Salias-du-Salat et Ussat-les-Bains.

A cette nomenclature il convient d'ajouter la station de Boudou-Pertuis pour laquelle, jusqu'à présent, ces billets n'étaient pas délivrés.

Voyage circulaire en Bretagne à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans d'accord avec celle de l'Ouest, vient d'adopter de nouvelles mesures en vue de faciliter les excursions en Bretagne.

Il est délivré dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 fr. en 1^{re} classe et de 50 fr. en 2^e classe, des Billets circulaires, valables 30 jours, comprenant la tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-Saint-Servan, Dinard, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Coteau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 %, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montecoutié.

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle FOURNIER, professeur de piano, 91, boulevard Gambetta, se tient à la disposition des personnes qui désireraient s'entendre avec elle pour le prix et les heures des leçons.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, YEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIRES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.